

Cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **72 (1921)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.09.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après l'adoption des comptes et du budget, il fut décidé que la course d'été aura lieu dans l'arrondissement IX (Grandson); le Comité en fixera la date.

Cette longue série d'affaires administratives liquidée, on passe aux communications individuelles.

M. H. de Mestral fait circuler quelques fort belles photographies, entr'autres des spécimens des plus gros *Sequoia gigantea* de la Sierra Nevada (Californie).

M. L. Grenier, inspecteur forestier, montre le sommet d'un épicéa portant des cônes de forme bizarre (*Picea excelsa* Link var. *acuminata monstr. recurvata*).

Ce cas intéressant d'une nouvelle variation de l'épicéa — essence plastique et sujette à de nombreuses mutations — a été découvert par le garde forestier Tonduz dans les forêts des Monts de Pully. Il vaudrait la peine d'en publier une description circonstanciée.

M. Badoux, professeur, donne quelques renseignements sur les dégâts causés en Argovie aux plants du sapin blanc par le campagnol roux (*Arvicola glareolus*). Ce rongeur qui grimpe bien est l'auteur de l'enlèvement du bourgeon terminal de la pousse principale et des pousses latérales que l'on constate si souvent dans nos sapinaies. On discute depuis longtemps au sujet de l'auteur de ces déprédations. On a incriminé successivement l'écureuil, le geai, le chevreuil, les becs-croisés, le muscardin (souris rouge) et le loir commun. D'observations qui ont été poursuivies longtemps en Argovie, il semblerait que ces dégâts sont imputables surtout au campagnol roux. M. Badoux fait circuler quelques spécimens de ces dégâts qui ont aimablement été mis à sa disposition par M. Bruggisser, inspecteur forestier à Zofingue. Nous aurons, au reste, à revenir sous peu sur cette question.

M. le D^r Aug. Barbey fait circuler la dernière pousse d'un douglas vert, provenant d'une forêt particulière des environs d'Yverdon et dont l'accroissement en hauteur peut vraiment être qualifié de remarquable: ce douglas, âgé de 10 ans, s'est allongé l'an dernier de 1,80 m! Voilà qui s'appelle croître à l'américaine.... On sait, il est vrai, que parmi nos feuillus quelques-uns sont capables de battre et de beaucoup ce record: nous avons mesuré, dans une pépinière de la Plaine du Rhône, une pousse annuelle en longueur de 2,70 m. sur le frêne et une de 3,15 m. sur le bouleau. (A suivre.)

CANTONS.

Fribourg. M. Emile Noyer, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, vient d'être promu inspecteur forestier et mis à la tête d'un des arrondissements récemment créés. Son domicile reste fixé à Fribourg. Son successeur comme adjoint est M. R. de Gottrau, qui vient de subir récemment les épreuves de l'examen d'Etat.

Soleure. *M. J. von Arx*, inspecteur forestier cantonal depuis 1892, vient de donner sa démission. Voilà 52 ans qu'il appartenait à l'administration forestière, à laquelle il a fourni de bons et loyaux services. Si le canton de Soleure est de ceux dans lesquels la sylviculture a progressé rapidement et atteint un niveau remarquable, c'est au travail persévérant de ce distingué sylviculteur qu'on le doit surtout. Le démissionnaire avait exprimé, voilà quelque dix ans, ce vœu : puissé-je voir le jour où l'Etat de mon canton possédera 1000 ha de forêt ! En 1892, lors de sa nomination comme inspecteur cantonal, l'étendue des forêts domaniales était de 842 ha. Or, aujourd'hui, elle est de 1298 ha. Le vœu de *M. von Arx* a donc été largement exaucé, ce dont nous le félicitons. On sait, d'autre part, que *M. von Arx* a su développer, dans son canton, les caisses forestières de réserve qui ont acquis une importance insoupçonnée ailleurs et dont l'utilité a, pendant la dernière période de guerre, fait brillamment ses preuves. Pour les communes, ces caisses de réserve avaient atteint, à fin 1919, une valeur de plus de 6¹/₂ millions de francs. On imagine sans peine combien cette institution de sage prévoyance est aujourd'hui la bienvenue. Ce fut un des mérites de *M. von Arx* de veiller, pendant les années grasses, à ce que ces caisses fussent copieusement alimentées.

Monsieur von Arx quitte l'administration ayant ainsi à son actif de brillants états de service. Puisse-t-il jouir d'une vieillesse heureuse et se réjouir longtemps encore de la haute considération dont il est entouré. Ce sont les vœux que nous adressons à l'aimable vieillard au moment où, en sage, il prend sa retraite. *H. B.*

DIVERS.

Beau rendement d'un chêne.

En 1919, la foudre a endommagé le plus beau chêne croissant dans les forêts communales de Winterthour, et force fut de l'abattre. Il se trouvait au Lindberg ; c'était un baliveau d'environ 200 ans, dans un peuplement d'épicéa âgé de 50 ans. Il était de belle venue et de dimensions remarquables : diamètre à 1,3 m., 1,37 m. ; hauteur totale 29 m. Le façonnage de ce géant montra que le volume total du bois fort s'élevait à 21,10 m³, lequel trouva acquéreur pour la somme de fr. 4251. Le volume du bois de travail a comporté 14,80 m³, vendus fr. 3935. La bille principale (9,31 m³) a trouvé preneur au prix moyen de fr. 330 par mètre cube.

Voilà des prix de vente qui, chez nous, avant la guerre, auraient paru tout simplement fabuleux.
